

# infos'village

LE MAGAZINE DES PARAYSIENS

JANVIER/FÉVRIER 2023

# 110

Groupement de commande P. 8

Des achats groupés et éco-responsables



Retrouvez le sticker indiquant la nouvelle fréquence de collecte de verre (cf p. 24)

p. 17  
DOSSIER

# À la Une

## 04 Instantanés

*Pouvoir d'achat  
ensemble, on est gagnant*



## 08 Actus

- Groupement de commande : des achats groupés et éco-responsables
- Urgence énergétique : une charte en guise d'exemple
- BAFA : coup de main aux animateurs de demain
- Emploi saisonniers :
- Démarches : anticipez le renouvellement de vos titres d'identité
- Stage EMS : courez jeunesse !
- École Jules-Ferry : les éco-citoyens de demain
- Conseil municipal des enfants : les jeunes élus ont du cœur !



## 21 Lumière sur... Léopaul Hulin, le feu sacré

Toute l'info sur  
[paray-vieille-poste.fr](http://paray-vieille-poste.fr)



# 17

DOSSIER

## Budget participatif, la bonne idée

### infos village

Magazine gratuit d'informations municipales  
JANVIER/FÉVRIER 2023 # 110

Tirage: 3900 exemplaires •  
Éditeur: Mairie de Paray-Vieille-Poste • Directeur de la publication: Nathalie Lallier  
• Directeur de la communication et rédacteur en chef: Aurélien Mortagne  
• Rédaction: Aurélien Mortagne, Nicolas Fradin, Julie Sauvry  
• Photographies: Aurélien Mortagne, Nicolas Fradin, Géraldine Rigo, Julie Sauvry  
• Création graphique: emendo.fr  
• Mise en page: Géraldine Rigo  
• Impression: Desbouis-Grésil (01 69 83 44 66)  
Tous les produits certifiés comme tels sont certifiés PEFC 10-32-3010  
Renseignements:  
Service communication,  
Tél.: 0169 387983



## 22 Qualité de vie

- Zoom sur les travaux
- Gestion des déchets : collecte du verre ce qui change dès le 3 avril
- Participation citoyenne : concours de balcons et jardins fleuris
- Prévention cambriolages : vigilants ensemble
- Solution santé mutualisée : mutuelle communale, idéale pour les professions libérales
- Tramway T7 : le projet mène bon train

## 28 Santé

Mobilisation : santé mentale, tous humains, tous concernés !

Suivez-nous sur  
 @VilledeParayVieillePoste



## Chères Paraysiennes, chers Paraysiens,

Malgré cette période d'inflation qui touche chacun d'entre nous à titre personnel mais également les commerçants, les entreprises et les collectivités, les projets pour notre ville ne manquent pas, que ce soit pour l'amélioration de la sobriété énergétique de nos bâtiments, la végétalisation de nos espaces urbains ou autour des mobilités. En effet, cette année 2023 sera celle d'une avancée majeure dans les modes de déplacements qui, d'ici quelques années, changeront notre qualité de vie et de ville en leur donnant encore plus de valeur.

Dès février vont commencer sur la N7 la préparation des travaux du prolongement du Tramway T7 jusqu'à la gare de Jusvisy-sur-Orge. Nous en reparlerons lors d'une réunion publique en juin en présence d'Île-de-France Mobilités qui est en charge du projet. Côté métro ligne 14, les essais ne

devraient pas tarder pour une mise en service en avril 2024, Paris ne sera alors qu'à 20 minutes de Paray ! Le projet de gare voyageur à Morangis, quant à lui, n'a toujours pas dit son dernier mot mais ce sera pour plus tard, comme le contournement routier Nord. Et dès cet été nous pourrons ressortir les vélos avec l'aménagement de la piste cyclable sur la Vanne, dans la continuité de celle de Savigny.

Que ces facilités nouvelles ne nous fassent pas oublier nos commerces de proximité qui sont la base de la convivialité dans une petite ville comme la nôtre. Il n'est pas évident pour eux de prendre la relève, de se lancer ou de s'adapter face aux nouveaux modes d'achats plus faciles mais tellement moins humains. Car c'est toujours avec un pincement au cœur que l'on voit se baisser le rideau d'une boutique qui avait toujours fait partie de notre paysage et

*“Avoir l'envie d'entreprendre, d'aller de l'avant tout en chérissant son passé, c'est bien ce que je nous souhaite pour 2023.”*

de notre vie. Sans le cacher, je remercie les quatre générations de Sauvry qui ont fait le bonheur de tant de Paraysiens depuis ... 85 ans. Belle retraite à Jean-Luc et Véronique et merci.

Avoir l'envie d'entreprendre, d'aller de l'avant tout en chérissant son passé, c'est bien ce que je nous souhaite pour 2023. Après deux années de pandémie, entre la crise écologique, la crise énergétique, et la résurgence des conflits armés, il faudra faire preuve d'efforts et d'audace pour que cette nouvelle année soit belle ! Mais cela tombe bien car, toujours optimiste, j'y crois car de la motivation, du courage et de l'audace c'est bien ce que nous avons dans les mains et dans le cœur ici à Paray.

Belle et heureuse année à vous.



## Retour en images'

LUNDI 14 NOVEMBRE

### Prévention trottinettes

La Police municipale a animé une session de prévention et de formation à la pratique de la trottinette auprès des collégiens, afin de les sensibiliser aux dangers et aux bonnes pratiques pour garantir la sécurité de tous.



SAMEDI 19 NOVEMBRE

### Fête de la récup'

L'événement, organisé par la Ville, a rassemblé de nombreux Paraysiens autour de La Maison de L'Écologie Urbaine et Pratique et des associations. Les visiteurs ont pu échanger avec les intervenants, recueillir des conseils pour réduire ou valoriser leurs déchets, profiter de dons de plantes offertes par les services Techniques municipaux, prendre part à des ateliers et profiter de nombreuses collectes. Plus de 350 livres et 150 jouets ont pu être collectés au profit de l'association Rejoué grâce à la générosité des Paraysiens.





**DIMANCHE 27 NOVEMBRE**  
**Illuminations de Noël**

De nombreux Paraysiens se sont déplacés pour admirer le lancement par Madame le Maire des illuminations de la ville.

**DU 28 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE**

**Les traditionnels Gâteaux de Noël**

De nombreux petits Paraysiens ont profité de ces après-midis animés pour écrire leur lettre au père Noël et pratiquer des activités manuelles tout en savourant un bon chocolat chaud et de délicieuses clémentines.



**LE 11 ET 12 DÉCEMBRE**

**Marché de Noël**

À l'occasion de cette seconde édition, les Paraysiens ont profité en nombre du décor féerique installé au cœur de la ville. Chalets en bois, patinoire, balade en calèche, spectacles et visite du père Noël parmi les nombreuses animations. Petits et grands ont pu trouver leur bonheur durant ce week-end inoubliable.





## Retour en images'



JEUDI 15 DÉCEMBRE

### Distribution des colis de Noël aux seniors

Le père Noël est passé avec un peu d'avance pour apporter quelques douceurs à nos seniors.



JEUDI 15 DÉCEMBRE

### Remise des chocolats dans les écoles

Avant le départ en vacances des petits Paraysiens, Madame le Maire, accompagnée du père Noël a distribué dans toutes les classes de maternelles et d'élémentaires de la ville un colis de chocolats et de gourmandises.



VENDREDI 18 NOVEMBRE

### Mon meilleur copain

250 Paraysiens ont été sous le charme de la pièce de théâtre d'Éric Asous, récompensé à deux reprises par le Molière du meilleur auteur francophone.



**JEUDI 5 JANVIER**

## Les vœux aux écoles

Madame le Maire s'est rendue dans les écoles afin de souhaiter une belle et heureuse année 2023 à tous les élèves et enseignants de la ville.



**DIMANCHE 15 JANVIER**

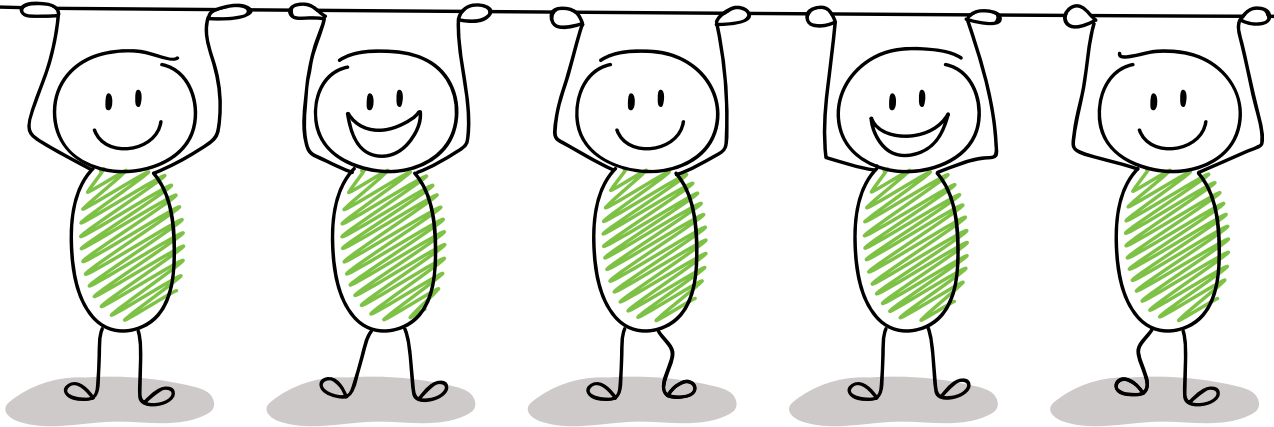
## Vœux de Madame le Maire à la population

De nombreux Paraysiens ont assisté à la cérémonie des vœux. Ce moment convivial a permis à chacun de se retrouver, d'échanger avec les élus municipaux et d'apprécier le buffet confectionné par les agents du service Restauration de la Ville.



Zoom  
sur...

# Pouvoir d'achat ensemble, on est gagnant



## GROUPEMENT DE COMMANDE

# Des achats groupés et éco-responsables

**Afin d'aider les ménages à faire face à la crise énergétique et d'œuvrer pour leur pouvoir d'achat, la Ville lance une nouvelle commande d'achats à prix négocié dont chacun peut profiter.**

Forte du succès de l'achat groupé d'énergie et de la mutuelle communale, la Municipalité continue de développer sa politique d'achats groupés afin de permettre aux Paraysiens d'augmenter leur pouvoir d'achat. La Commune s'engage également à accompagner ses habitants à consommer de manière plus durable. Dans cette optique, elle propose à tous ses citoyens de s'équiper à prix réduits.

Les remises proposées sont les suivantes :

- 10% sur les bûches de bois de chauffage,
- 15% sur une large sélection d'ampoules LED,
- 15% sur des récupérateurs d'eau de pluie.

Très vite rentabilisés, les achats permettent de faire des économies sur les factures d'énergie et d'eau tout en étant respectueux de l'environnement.

## Objectif 1 → gagner du pouvoir d'achat

L'union fait la force et le mécanisme des achats groupés permet d'obtenir des réductions. Des offres ont ainsi été négociées auprès de l'enseigne Leroy Merlin de Massy, qui propose des remises exclusives sur les produits sélectionnés.

### ACHETONS GROUPE

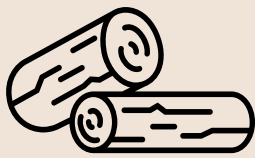
Pour cette opération, la Ville s'est associée au partenaire Achetons Groupé, qui s'est chargée de la négociation des offres. Spécialiste des achats groupés éco-responsables, le circuit a récemment accompagné Cœur d'Essonne Agglomération (21 communes et 200 000 habitants), pour négocier des produits similaires.  
+ d'infos sur : [achetonsgroupe.org/paray-vieille-poste/](http://achetonsgroupe.org/paray-vieille-poste/)



## Objectif 2 → agir pour l'environnement

Les produits sélectionnés permettent de réaliser des économies, et dans un même temps de préserver l'environnement et ses ressources.

### Quels sont les produits concernés ?



#### Bois de chauffage

Le bois est la ressource la plus écologique pour se chauffer, puisqu'elle est neutre en carbone durant son cycle de vie intégral. Se chauffer au bois est donc vivement recommandé lorsque cela est possible !



#### Récupérateurs d'eau de pluie

L'eau est une ressource précieuse à préserver : récupérer l'eau de pluie permet d'économiser l'eau potable. On réduit ainsi la facture, en évitant d'utiliser l'eau du robinet pour les activités extérieures comme l'arrosage du jardin ou le nettoyage.



#### Ampoules LED

Les ampoules LED permettent de consommer jusqu'à dix fois moins d'électricité que des ampoules standard, permettant ainsi de réduire la facture d'électricité et les émissions de carbone du foyer.

### Comment je participe ?



**1**  
Je scanne le QR Code

**2**

**Je m'inscris sur le site**  
L'inscription au groupement d'achat est gratuite et sans engagement.



**3**

**Je reçois un mail**  
Vous y trouverez le détail des produits en promotion et les conditions d'obtention



**Les offres sont disponibles jusqu'au 16 février**

## L'actu en bref

### PERMANENCES INFOS ÉNERGIE

Les permanences, gratuites et individuelles, sont organisées le premier vendredi de chaque mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous. Elles permettent aux foyers souhaitant mieux maîtriser leur consommation et/ou engager des travaux de rénovation énergétique, de bénéficier d'un accompagnement individuel, en partenariat avec le CAUE 94.

Au cours de ces rendez-vous organisés en Mairie, un conseiller les accompagne dans le montage et le suivi de leur dossier mais aussi dans la vérification de leurs devis et factures par exemple.

☎ d'infos : contactez le CAUE 94 au 01 60 48 80 63 pour prendre rendez-vous avec le conseiller

### CHAUFFEZ-VOUS MIEUX POUR MOINS CHER

Réduisez votre consommation de chauffage grâce au dispositif DOREMI. Celui-ci vise à sortir les Français de la précarité énergétique en proposant une méthode simple et efficace, regrouper les meilleurs artisans locaux et les former aux méthodes de rénovation énergétiques. De cette manière, les bénéficiaires pourront disposer d'un devis complet, à tarif maîtrisé, pour leurs projets. Sur le même modèle que pour les commandes groupées imaginées par la Ville, ils ne traiteront qu'avec un seul interlocuteur.

Ce dispositif innovant permet à chacun de profiter de travaux énergétiques efficaces pour diviser sa facture de chauffage jusqu'à 8 fois, tout en augmentant la valeur patrimoniale de son bien et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

☎ d'infos : entamez vos démarches via le site internet DOREMI : [www.renovation-doremi.com](http://www.renovation-doremi.com).



### URGENCE ÉNERGÉTIQUE

# Une charte en guise d'exemple

À l'heure où l'effort collectif est de mise pour économiser l'énergie, la Ville s'investit et engage ses services dans une démarche d'exemplarité.

### UNE CONTINUITÉ NÉCESSAIRE

Les économies d'énergie sont un combat dans lequel chacun doit contribuer en apportant sa pierre à l'édifice. Forte d'un élan écoresponsable déjà bien engagé et après avoir concerté ses agents pour réduire la consommation énergétique de ses bâtiments et équipements, la Ville a pris la décision, de les mettre à contribution à travers une Charte d'exemplarité. Pour rappel, la Municipalité agit depuis plusieurs mois à travers des actions concrètes, rénovation des locaux communaux, remplacement de l'éclairage public par des LED, dont certaines connectées (illuminations de Noël comprises), réduction du chauffage des bâtiments municipaux, pose de boîtiers éthanol sur les véhicules municipaux, ou encore la mise en veille des panneaux d'affichage lumineux la nuit. Conformément aux engagements qu'elle a pris en conseil municipal le 12 décembre dernier, c'est désormais au cœur de ses services que la commune va prolonger l'action.

### UN AFFICHAGE POUR RAPPELER LES RÈGLES

La charte se présentera sous forme d'affiches rappelant les bons usages en termes de sobriété. Celles-ci seront disposées dans l'ensemble des bâtiments communaux. Elles permettront de sensibiliser ses utilisateurs en les responsabilisant autour des petits gestes du quotidien,

à la fois très simples et fondamentaux pour la sauvegarde de l'environnement. L'ensemble de ses actions est défini dans un plan précis visant à réduire les consommations d'électricité, mais aussi d'eau et de gaz, à court terme. Elles donneront à la Ville l'opportunité de maîtriser encore d'avantage ses dépenses d'énergies, mais aussi d'avoir un impact sur la réduction des pics de consommation et ainsi limiter le risque de coupure qui en découle.

### MISE EN PLACE DE RÉFÉRENTS BONNE CONDUITE

Afin de veiller au respect de l'engagement des agents dans cette démarche, des référents ont été nommés pour chaque structure municipale. Ils seront chargés de veiller à ce que chaque utilisateur (services municipaux, associations, usagers...) ait connaissance de la charte et s'engage solidairement contre toute forme de gaspillage énergétique, mais également à préserver la ressource en eau et viser l'exemplarité en matière de déchets. Il s'agira par exemple que les lumières des bureaux, ordinateurs ou photocopieurs soient bien éteints en dehors des heures de travail, que le chauffage soient à bonne température et que la consommation d'eau ne soit pas excessive. Une vigilance de tous les instants visant à entraîner une prise de conscience nécessaire par chacun d'entre nous.



## L'actu en bref

### RECENSEMENT

*Vous venez d'avoir 16 ans, faites-vous recenser ! Le recensement est obligatoire pour chaque Français à compter du jour de son 16<sup>e</sup> anniversaire et dans les 3 mois qui suivent. Acte civique fondamental, il permet d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales dès ses 18 ans. Grâce aux données collectées lors de celui-ci, des grands projets peuvent également être pensés et réalisés. Une fois la démarche réalisée, une attestation vous sera remise. L'original de l'attestation est à conserver (pas de duplicata délivré). Elle est nécessaire pour effectuer certaines formalités comme l'inscription au bac ou au permis de conduire. Pour obtenir ce précieux sésame, présentez-vous au Guichet unique munis de votre carte nationale d'identité ou passeport français, livret de famille et justificatif de domicile de moins de 3 mois.*

### JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

*La journée défense et citoyenneté (JDC) est une journée d'information sur les institutions françaises, les droits et les devoirs du citoyen. Elle fait suite au recensement citoyen des jeunes Français. Vous devez y participer avant d'avoir 18 ans (ou avant 25 ans dans certains cas). La date et le lieu de votre JDC sont indiqués dans la convocation que vous recevrez.*

*Les jeunes Paraysiens ayant déjà effectué leur recensement seront convoqués entre 4 et 7 mois après la date d'enregistrement en mairie.*

☎ d'infos au 09 70 54 51 51. Du lundi au jeudi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h, le vendredi de 09h à 11h45 et de 13h à 15h30

### PÊCHE À LA LIGNE

*L'ouverture de la saison de la pêche aura lieu le 1<sup>er</sup> mai dès 7h30 au Prieuré de Saint-Chéron. Pour participer au concours, inscrivez-vous du 4 au 14 avril à L'Espace Jeunesse Sports et Loisirs.*

+ d'infos : tarifs : concours : 7€ + repas : 10€. Carte de pêche annuelle : 21 € (- de 18 ans : 11€).

### FLASH > IL RESTE DES PLACES

#### Voyage des Seniors

Il reste encore quelques places pour le voyage organisé par L'Espace Seniors en Village vacances à Forges-Les-Eaux, du 11 au 15 juin prochain. Au programme : visite des villages typiques, journée à Rouen, balades et découverte des bateaux de l'Armada...

☎ Infos et inscriptions au 06 87 02 04 45.

### FLASH > INSCRIPTION

#### Vacances d'hiver

Les inscriptions aux activités proposées à l'Espace Jeunesse pendant les vacances d'hiver s'effectueront uniquement par téléphone et par un adulte, le jeudi 9 février, de 9h à 12h et de 14h à 17h, au 01 60 48 80 55/65. Ne loupez pas le coche !



## Coup de main aux animateurs de demain

**La Ville accompagne les jeunes Paraysiens qui souhaitent passer le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), en leur apportant, notamment, un soutien financier.**

Cette année, ce sont huit jeunes de la commune qui vont être épaulés dans leur démarche. En novembre dernier, ils se sont vu présenter le dispositif par un des coordinateurs du service Jeunesse. Ils ont ensuite effectué un entretien individuel avec les directeurs des accueils de loisirs qui ont sélectionné les lauréats parmi l'ensemble des candidatures reçues.

Être titulaire du BAFA, c'est avoir des compétences pour concevoir et organiser des activités et projets d'animations répondant aux besoins, aux possibilités et aux aspirations des enfants et adolescents. Veiller à leur épanouissement et à leur sécurité. Élaborer et mener un projet au sein d'une équipe et s'engager dans une aventure socialement utile.

Les candidats effectueront la première partie de la formation pendant les vacances d'hiver ou de printemps, selon

leur choix. Ils effectueront ensuite, durant un mois d'été, leur stage pratique dans l'une des structures municipales ou en séjour.

### LE BAFA C'EST QUOI ?

Délivré par l'État, le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur est une formation reconnue qui permet d'encadrer à titre non-professionnel et de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents durant les vacances ou les temps périscolaires, en accueils collectifs de mineurs (centres de vacances ou accueil de loisirs par exemple). Depuis le 15 octobre 2022, le BAFA est ouvert aux jeunes ayant 16 ans au premier jour de formation (au lieu de 17 ans initialement).

## L'actu en bref

### INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE

Votre enfant est né en 2020 et entrera en maternelle en septembre prochain ? Pensez à l'inscrire pour la rentrée 2023. Pour ce faire, rendez-vous au Guichet unique du lundi 6 mars au samedi 1<sup>er</sup> avril inclus. Retrouvez la liste des pièces à fournir sur [paray-vieille-poste.fr](http://paray-vieille-poste.fr), rubrique « vos démarches et services ».

☎ d'infos auprès du Guichet unique, 01 69 38 79 83.

### ADHÉSION ESPACE JEUNESSE

L'Espace Jeunesse n'a jamais connu une telle fréquentation que lors de ces derniers mois. Aussi, si vous ne l'avez pas encore fait, pensez à renouveler votre adhésion pour l'année 2023. Pour ce faire, vous devez : compléter la fiche sanitaire dédiée, disponible à l'Espace Jeunesse et sur [paray-vieille-poste.fr](http://paray-vieille-poste.fr) ; fournir la photocopie des vaccins (DTP), un justificatif de domicile de moins de 3 mois, l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 ; régler une participation de 4 à 11€, calculée lors de l'inscription selon un barème dégressif.

☎ d'infos : service Jeunesse Sports et Loisirs, 65 avenue d'Alsace-Lorraine, 01 60 48 80 65

### INSCRIPTION AU VIDE-GRENIERS

Le traditionnel Vide-greniers organisé par la Ville aura lieu le dimanche 14 mai prochain au stade Pierre-de-Coubertin. Pour être exposant, il est nécessaire de s'inscrire dès le lundi 27 mars. Rendez-vous au Guichet unique muni de la photocopie de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Tarif : 16€ le stand.

☎ d'infos au 01 60 48 80 60

### INSCRIPTION ACCUEILS DE LOISIRS

Pensez à inscrire vos enfants aux accueils de loisirs maternels et élémentaires via le Portail famille au plus tard 8 jours avant la date souhaitée (sous réserve de places disponibles).

### FLASH > INSCRIPTION ENFANCE

#### Séjour nature

La Ville organise un séjour de printemps pour les 6-12 ans, du 22 au 28 avril. Il se déroulera dans un ranch situé en Auvergne. Les pré-inscriptions seront ouvertes du lundi 6 au jeudi 16 février, au Guichet unique ou sur le portail famille.

☎ d'infos au 01 69 38 79 83.

### FLASH > INSCRIPTION

#### Repas des Seniors

Le repas offert par la Ville aux Paraysiens de plus de 65 ans aura lieu le dimanche 12 mars à l'Espace René-L'Helguen d'Athis-Mons. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 10 février, auprès du CCAS, du lundi au vendredi (sauf jeudi matin) de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.



### EMPLOI SAISONNIER

## N'hésitez pas à postuler !

La Ville accompagne et soutient les jeunes Paraysiens vers l'emploi. Dans ce contexte, elle recrute chaque année des candidats pour intégrer ses services durant l'été.

Vous recherchez un job d'été et êtes au moins dans votre 18<sup>e</sup> année, n'hésitez pas à postuler à la Mairie. Durant la période estivale, la Ville propose en effet des emplois saisonniers aux Jeunes Paraysiens qui souhaitent acquérir une expérience professionnelle au sein des services municipaux. L'an dernier, ils étaient vingt-trois à travailler dans différents services en tant qu'agent municipal pour une durée d'un mois, en juillet ou en août. Une manière de les sensibiliser également à la notion d'intérêt général, caractéristique du service public.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à postuler dès maintenant, en envoyez votre dossier de candidature (téléchargeable sur [paray-vieille-poste.fr](http://paray-vieille-poste.fr)), ainsi que votre

CV et une lettre de motivation avant le 10 mars prochain, à l'attention de la Direction des Ressources Humaines, par courrier à Hôtel de Ville – Place Henri-Barbusse BP73 – 91551 Paray-Vieille-Poste cedex, ou par mail à [postuler@paray-vieille-poste.fr](mailto:postuler@paray-vieille-poste.fr).

Attention, chaque Paraysien ne peut bénéficier qu'une fois du dispositif. Les réponses seront adressées par courrier, courant avril 2023 (la priorité est donnée aux jeunes nés en 2005).

## 23

Jeunes Paraysiens ont été recrutés l'été dernier.



## L'actu en bref

### VŒUX DE MADAME LE MAIRE

Retrouvez les vœux de Madame le Maire aux Paraysiens en vidéo. Le discours filmé lors de la cérémonie du dimanche 15 janvier dernier est disponible sur le site Internet [paray-vieille-poste.fr](http://paray-vieille-poste.fr) et sur la page Youtube de la Ville.

### FERMETURE TUNNEL RN7

Au cours des prochains mois, la Direction Interdépartementale des Routes d'Île-de-France mènera des travaux d'entretien des tunnels sous l'aéroport. La RN7 sera par conséquent fermée dans les deux sens de circulation durant les nuits suivantes : du 16 au 17 février, du 23 au 24 mars et du 20 au 21 avril.



### STATIONNEMENT DÉMÉNAGEMENT

Vous prévoyez de déménager dans les prochaines semaines ? Il vous est possible de réserver une place temporaire à proximité de votre habitation pour stationner un camion ou un utilitaire. Il vous faut pour cela obtenir une autorisation auprès de la Mairie, sous la forme d'un arrêté municipal. Vous devrez pour ce faire remplir le formulaire d'occupation du domaine public disponible sur le site Internet de la Ville et le retourner aux Services techniques. Attention toutefois, la demande doit impérativement être effectuée au moins 15 jours avant le déménagement.

☎ d'infos : services techniques, 74 rue Maurice Rigolet, 01 60 48 80 20

### FLASH > GUICHET UNIQUE

#### Notez les fermetures

Le Guichet unique de la Ville sera fermé les samedis des vacances scolaires (24 février et 5 mars prochains). Si vous devez effectuer des formalités administratives dans les prochains jours, pensez à les anticiper, ou à prévoir, si possible un créneau en semaine.

### FLASH > INSCRIPTION

#### Fête des voisins

Cette année, la Fête des Voisins se déroulera le vendredi 2 juin. Dès le mercredi 1<sup>er</sup> mars, vous pourrez vous inscrire en remettant au Guichet Unique, après l'avoir complétée, la fiche d'inscription disponible sur le site de la Ville, [paray-vieille-poste.fr](http://paray-vieille-poste.fr).



### DÉMARCHES

## Anticipez le renouvellement de vos titres d'identité

À l'approche des périodes de départs en vacances ou des examens, les demandes de cartes nationales d'identité ou de passeports augmentent et par effet de ricochet, les délais de délivrance également. Pensez à effectuer la démarche dès aujourd'hui !

Pour toute demande de passeport et/ou de CNI, il est nécessaire de se rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil (DR). Vous prévoyez un voyage à l'étranger, ou allez prochainement passer un examen ? Vérifiez dès à présent la validité de vos titres d'identité. Il est en effet, fortement conseillé d'entreprendre les démarches de renouvellement six mois avant leur date d'expiration. L'affluence des demandes entraîne en effet, un allongement des délais de délivrance des titres.

Pour remédier à cette problématique, constatée depuis quelques mois, l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) a

mis en place un nouveau service facilitant la prise de rendez-vous. Se présentant sous la forme d'un moteur de recherche, il permet très simplement de choisir le créneau qui vous convient le mieux après avoir renseigné votre localisation. Depuis un smartphone, il vous est également possible de vous géolocaliser, pour faciliter la recherche.



Pour accéder au service, scanner le QR code



STAGES MULTISPORTS

## Courez jeunesse !

**Durant les vacances scolaires, Le service Jeunesse Sports et Loisirs (JSL) offre la possibilité aux jeunes de la Ville de participer à des stages sportifs.**

Ces stages, ouverts aux enfants de 3 à 11 ans, sont l'occasion pour les petits Paraysiens de découvrir des activités innovantes. Le service JSL proposera à chaque nouvelle session l'opportunité de s'initier à de nouveaux sports et des pratiques méconnues en plus de ceux plus populaires.

### CONVIVIALITÉ ET DÉCOUVERTE

Avec des objectifs pédagogiques précis, les stages Multisports se veulent conviviaux et rassembleurs. Pour chaque stage, un groupe Maternelle et un groupe Élémentaire est mis en place. Dans chacun d'entre eux les enfants pratiqueront les activités ensemble, sans distinction d'âge ou de classe. Le but étant avant tout d'enrichir leur culture sportive, d'appréhender de nouvelles pratiques et d'éveiller à la motricité des jeunes Paraysiens.

Durant ces stages, les enfants partiront à la découverte de différentes familles de sport. Gymnastique, Athlétisme, sports d'opposition, sports de ballons, stage aventure (plein air)... Des mises en pratique lors de déplacement hors de la ville peuvent même être envisagées pour des activités diverses et

variées qui amènent à une exploration complète du monde sportif. Un panel de pratiques permettant aux apprentis athlètes de se découvrir des passions et parfois même des facultés particulières.

### LE JEU AVANT TOUT

Avec les stages Multisports, les enfants prendront plaisir à se retrouver pour profiter ensemble du programme mis en place par les éducateurs. Parfait complément du sport scolaire et associatif, c'est aussi une formidable occasion de grandir socialement, de s'intégrer et de se révéler par le jeu. Celui-ci étant au centre de chaque journée, l'enfant doit y prendre du plaisir et s'initier au jeu tout en pratiquant une activité physique.

Une belle idée qui s'inscrit dans la continuité de la volonté municipale de faire perdurer l'esprit dynamique et sportif de la ville.

☎ Renseignements et modalités auprès du Service Jeunesse et Sport, par téléphone au 01 60 48 80 65 ou sur place au 65 avenue d'Alsace Lorraine.

### STAGES

## Des vacances sous le signe du sport

Les prochains stages de l'EMS se dérouleront du lundi 20 au vendredi 24 février.

**Maternelles :** Pour cette session, ouverte à tous, les 3-6 ans auront l'occasion d'approprier les arts du cirque : jonglage, acrobaties, jeux d'équilibres et de motricités.

De 9h30 à 12h30 au gymnase Souillat.

**Élémentaires :** Les sports de combats attendent nos athlètes en herbe, avec des initiations à la boxe, à la lutte et au judo, notamment.

De 14h à 17h au gymnase Albert Cartier.

☎ Inscriptions ouvertes jusqu'au 8 février auprès du service Jeunesse Sports et Loisirs, 65 avenue d'Alsace-Lorraine





ÉCOLE JULES-FERRY

## Les Éco-citoyens de demain

Impliquées pour sensibiliser les petits Paraysiens aux enjeux environnementaux, les écoles de la Ville organisent des actions en lien avec le développement durable.

### JULES-FERRY LABELISÉE ÉCO-ÉCOLE

Pour la 7<sup>e</sup> année, l'élémentaire Jules-Ferry participe au programme Éco-école. Développé par l'office de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe, ce label est un programme international d'Éducation au développement durable. Les élèves, la communauté éducative et les partenaires du projet sont mobilisés pour sensibiliser les petits Paraysiens à l'importance de la préservation et du développement de la faune et de la flore. Moteurs du projet, les écoliers ont découvert la notion de biodiversité lors de nombreux travaux en classe, mais aussi lors de sorties scolaires.

Les enfants ont été acteurs de l'initiative en participant à des actions concrètes comme l'exploration de notre environnement naturel proche, comme la plantation et l'entretien dans la cour et les classes ou l'élaboration d'une notice pour la confection d'un hôtel à insectes. Un espace de tri des déchets a par ailleurs été conçu et aménagé par la Ville au sein de l'école, à l'initiative de son équipe pédagogique. Ce dispositif vise à sensibiliser de façon ludique les élèves aux bonnes pratiques et au

recyclage. L'implication de tous a permis en plus du label Éco-École d'obtenir la labellisation E3D de niveau 2 de l'Académie de Versailles. Celui-ci est décerné aux établissements engagés pour le développement durable et la transition écologique.

### ATELIERS PRÉVENTION DES DÉCHETS

Fruit d'un partenariat entre la Ville, Grand-Orly Seine Bièvre et l'association L&M, des ateliers pédagogiques sont menés depuis l'an dernier dans chacune des classes des écoles Paul Bert et Jules Ferry. Ces interventions

s'inscrivent dans le cadre du Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) auquel a souscrit Grand-Orly Seine Bièvre, s'engageant à réduire de 9 % la quantité de déchets à l'horizon 2025. Elles portent sur différentes thématiques pour lesquelles la Ville s'engage au quotidien, comme le gaspillage alimentaire, le tri des déchets, le réemploi, ou encore le compostage.

Les prochaines sessions auront lieu du 6 au 9 février à l'école Paul Bert. Du 16 au 17 mars, ce sont les élèves de Jules-Ferry qui pourront en profiter.

### SOLIDARITÉ

## Collecte de jouets dans les écoles

Une collecte de jouets a été organisée dans les écoles Jules-Ferry et Paul-Bert, du 15 novembre au 15 janvier. Franc succès, cette action a fortement mobilisé le corps enseignant, les parents et enfants. En partenariat avec l'association solidaire et éco-responsable Rejoué, qui offre une seconde vie aux jouets, elle a permis de récolter de très nombreux jeux, figurines et autres poupées qui bénéficieront à des enfants en difficulté.



## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

# Les jeunes élus ont du cœur

En marge de la séance plénière du Conseil Municipal des Enfants le 14 juin dernier, deux des projets validés par les élus prennent forme et se concrétisent. L'un d'entre eux vise à lutter contre le harcèlement, l'autre tend à faire perdurer la mémoire paraysienne en renforçant le lien intergénérationnel.



### SENSIBILISATION AU HARCÈLEMENT SCOLAIRE

C'est en publiant un magazine que nos jeunes élus veulent sensibiliser la population sur un sujet plus que jamais d'actualité. L'objectif est clair et défini par l'ensemble du CME, alerter parents et enfants, prévoir, anticiper et combattre tout type de violences liées au harcèlement dans les écoles. Et ce, jusqu'à proposer des solutions pour inciter les victimes et les harceleurs à sortir de cette spirale.

### Le service communication en appui

Pour mener à bien son initiative, le CME peut compter, sur l'appui du service communication de la Ville. Lors d'ateliers, c'est ensemble ils ont réfléchi à la manière la plus pertinente

d'aborder le thème. Réflexion autour du format, choix des visuels, définition de l'angle, de la ligne éditoriale et du mode de diffusion étaient au programme. afin d'amener nos journalistes en herbe vers la concrétisation de leur projet. Deux volumes seront publiés durant l'année avec pour objectif de le distribuer à l'ensemble des Paraysiens.

### POUR QUE LA MÉMOIRE DE PARAY PERDURE

Le CME est animé par l'envie de renforcer les liens intergénérationnels pour transmettre la mémoire Paraysienne. Pour ce faire, un après-midi de rencontre entre les élus du CME et les seniors se fera à l'Espace Louis-Poizeaux. Au programme, atelier cuisine et jeux de société. À l'issue de ce moment convivial, nos petits reporters poseront des questions aux aînés Paraysiens.

### De la plume au pinceau

L'ensemble des réponses recueillies seront transmises à l'accueil de loisirs L'Oasis. Les enfants de la structure illustreront les écrits puis présenteront leurs dessins lors des Festi'vertes, le 17 juin prochain. Ces œuvres seront ensuite exposées dans toute la ville.

Paray  
Vieille  
Poste

## ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

L'espace Jeunesse accompagne les collégiens paraysiens  
vers la réussite scolaire !

PRISE DE RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONIQUE  
POUR BILAN AUPRÈS DE L'ESPACE  
JEUNESSE DU 7 AU 16 FÉVRIER 2023

+ d'infos :  
Service Jeunesse Sports et Loisirs  
01 60 48 80 65

paray-vieille-poste.fr

### RÉUSSITE ÉDUCATIVE

## Accompagnement scolaire

Le Service Jeunesse propose deux fois par semaine, des séances d'accompagnement d'une heure aux élèves ayant des besoins de perfectionnement scolaire.

Tous les mardis et mercredis soir, au sein de l'Espace Jeunesse, les animateurs de la Ville offrent aux collégiens la possibilité de progresser au fil de l'année scolaire. Après un entretien pour cibler les objectifs et points d'amélioration, votre enfant sera guidé vers une méthodologie personnalisée.

Des groupes par niveaux (échelon scolaire) sont constitués afin de mettre en place un suivi adapté à chaque élève. Différent d'un dispositif d'aide aux devoirs, cet accompagnement se présente davantage comme un complément à la scolarité des jeunes Paraysiens. Il vise à leur permettre d'appréhender au mieux les méthodes dont chacun a besoin pour améliorer ses résultats.

Les inscriptions pour le prochain cycle auront lieu du mardi 7 au jeudi 16 février 2023.

Attention, cette aide est exclusivement réservée aux collégiens habitant la commune.

⊕ d'infos : renseignements et modalités d'inscriptions au 01 60 48 80 65 ou à l'Espace Jeunesse, 65 avenue d'Alsace-Lorraine.



# FOCUS sur'



## Budget participatif, la bonne idée !

---

Forte du succès de sa première édition, la Ville lancera le 13 février la nouvelle édition du Budget participatif.

---

À l'occasion du Budget participatif 2022, ce ne sont pas moins de 16 projets qui ont été proposés. Les trois initiatives les plus plébiscitées par les Paraysiens ont été mises en place par la Ville au cours de l'année. En 2023, la Municipalité renouvelle l'initiative en simplifiant son règlement, pour laisser libre cours à toutes les idées.

# C'est aussi vous qui faites la Ville !

La première édition du budget participatif vient de s'achever. En un an, les Paraysiens ont pu déposer des projets qui leur tenaient à cœur, voter pour leurs favoris et les voir se concrétiser sur l'initiative et grâce au soutien technique de la Ville. La prochaine édition vous permettra de pouvoir, vous aussi soumettre vos propositions. Bilan et projections.



## Les trois projets lauréats mis sur pieds

Lancé en décembre 2021, le premier budget participatif de la Ville a permis aux Paraysiens de proposer différents projets pour une enveloppe totale de 150 000 euros. Sur la cinquantaine de projets soumis, trois projets ont été plébiscités par les 167 votants.

Dès novembre dernier, deux d'entre eux, proposés par le Paraysien Paul Cociuba, avaient déjà été réalisés. Avant l'hiver, les services municipaux ont en effet réaménagé la zone d'observation des avions dans le parc Gaston Jankiewicz.

Lieu de réalisations des 3 projets, le parc accueille désormais un parcours sportif dans l'espace boisé situé dans sa partie ouest, conformément à l'initiative soumise par la Paraysienne Isabelle Grand. Cette installation dédiée à la pratique du Fitness et du Crossfit notamment est d'ores et déjà opérationnelle. En raison des conditions climatiques peu clémentes, il vous faudra toutefois patienter quelques semaines avant de pouvoir en profiter.

### TÉMOIGNAGE

« J'avais constaté qu'il y avait un parcours sportif dans le parc Gaston Jankiewicz, mais je ne savais pas vraiment comment l'utiliser. Dès que j'ai appris que la Ville lançait un Budget participatif, j'ai profité de l'occasion pour soumettre mon idée d'installation d'une structure dédiée à la pratique sportive. J'ai apprécié la démarche, tout s'est passé avec beaucoup de communication de la part de la Mairie. Il y a eu un véritable échange avec des ajustements, mais le projet correspond tout à fait à mon idée initiale. J'attends à présent de pouvoir le tester. Pour la prochaine édition, si des idées me viennent, je n'hésiterais pas à les proposer ».

**Isabelle Grand, porteuse du projet de création d'un parcours sportif au parc Gaston Jankiewicz.**





## Édition 2023, vous aussi, osez participer !

Vous avez des idées pour Paray et souhaitez les partager et les voir se développer, c'est le moment de vous lancer. Le règlement du budget participatif sera, cette année modifié, sous réserve de validation en Conseil municipal. L'objectif est que chacun ait l'opportunité de soumettre sa bonne idée.

Ouvert jusqu'alors uniquement aux Paraysiens majeurs, il devrait dorénavant permettre à tous les habitants de la commune de pouvoir participer, quel que soit leur âge, à condition d'être représenté par une personne majeure. De même les collectifs pourront participer, sous la représentation d'un porteur unique. La diversité des projets et leur lieu de réalisation sont par ailleurs encouragés pour cette nouvelle édition. Si les 3 projets réalisés en 2022 l'ont été dans le parc Gaston Jankiewicz, n'hésitez pas à innover en soumettant des initiatives pour votre rue, les installations sportives, places ou bâtiments publics par exemple. Tout est envisageable si votre initiative sert l'intérêt collectif.



### Le mot de l'élue



« À l'heure de dresser le bilan de la première édition du Budget participatif qui s'est achevée en décembre dernier, nous pouvons nous réjouir de l'investissement des Paraysiens autour de cette initiative. Beaucoup de projets ont été déposés et de nombreux habitants ont pris part au vote pour élire ceux qu'ils souhaitent voir réaliser. Notre Municipalité a également constaté que beaucoup de celles-ci tournaient autour des mêmes thématiques ou des mêmes lieux de réalisation. Aussi, afin de ne pas brider les aspirations des potentiels participants, nous avons pris le parti de proposer un règlement allégé et plus ouvert. L'objectif est que chacun puisse proposer ses idées qu'il s'agisse d'actions coûteuses ou d'inspirations plus modestes et astucieuses. »

**Virginie Papin-Filipe, Maire-adjointe chargée de la démocratie participative**



## Retrouvez ci-dessous 10 idées soumises à plusieurs reprises dans d'autres communes

- ⇒ Création d'un parcours patrimonial reliant les différents points d'intérêt de la ville.
- ⇒ Implantation de boîtes à livres dans différents quartiers de la commune.
- ⇒ Création d'une fresque artistique.
- ⇒ Réalisation d'une sculpture végétale.
- ⇒ Construction d'un skate-parc.
- ⇒ Ouverture d'un jardin partagé.
- ⇒ Pose de bancs publics.
- ⇒ Installation de nichoirs à chauve-souris dans les espaces verts de la ville.
- ⇒ Installation de jeux pour tout-petits à proximité des écoles.
- ⇒ Acquisition et mise à disposition de jeux collaboratifs dans un lieu public.

La meilleure idée est peut-être la vôtre, n'hésitez pas à la partager !

Retrouvez le nouveau règlement du budget participatif dès le 14 février sur la plateforme participative de la Ville, J'aime Paray, je participe !



### Chiffres-clés du Budget participatif 2022

**16**  
Projets déposés

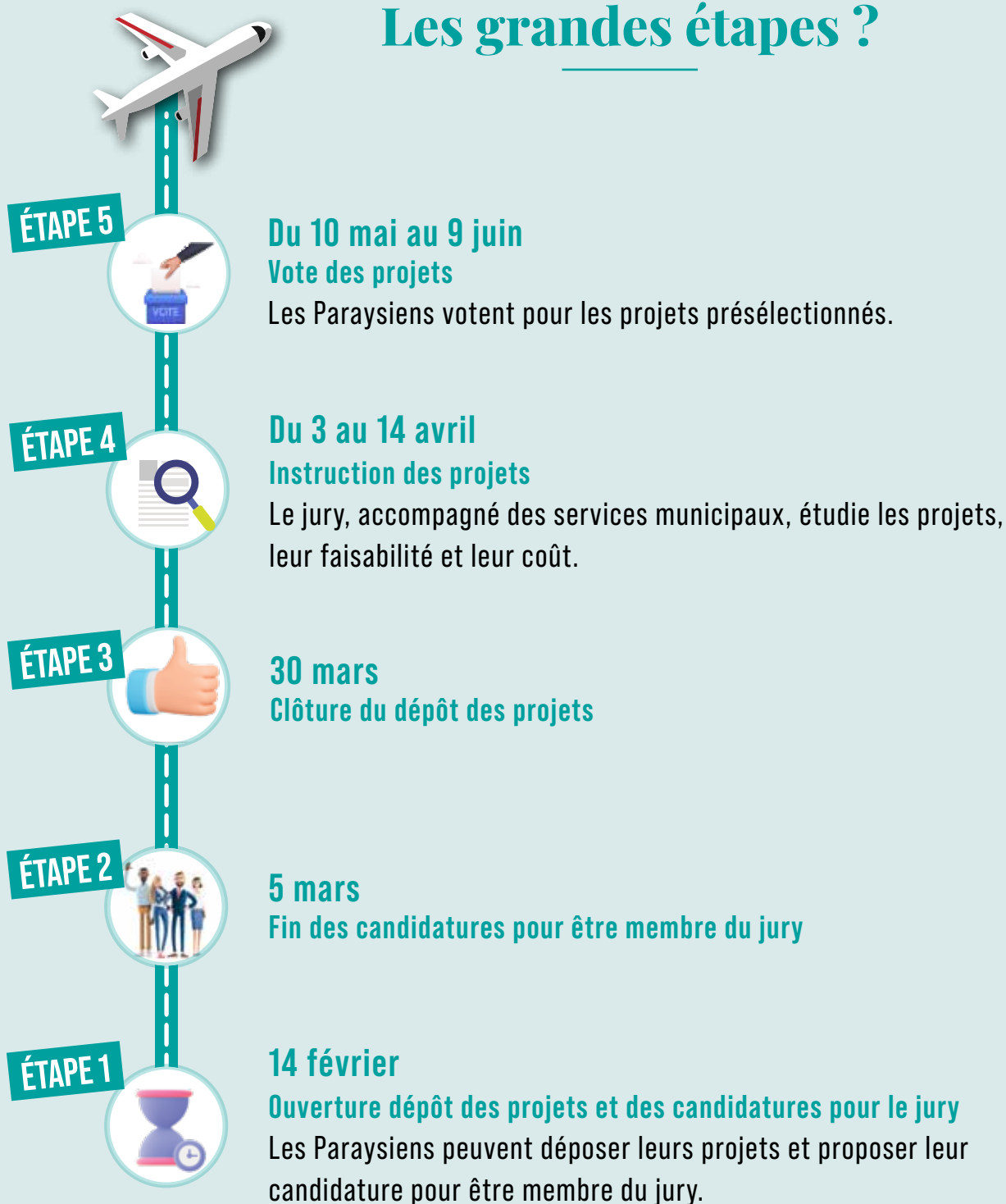
**167**  
Votants

**3**  
Projets votés

# Budget participatif 2023



## Les grandes étapes ?



Pour accéder à la plateforme, scanner le QR code





# Léopaul Hulin

## LE FEU SACRÉ

À seulement 14 ans, Léopaul Hulin est depuis septembre dernier un Jeune Sapeur-Pompier (JSP). Une première étape pour le Paraysien, avant le rêve ultime, devenir pompier professionnel. Portrait d'un garçon passionné et passionnant.



Enfant, quand on nous demande ce que l'on voudrait faire plus tard, les réponses sont bien souvent les mêmes, « astronaute », « policier », « pompier ». L'uniforme fait souvent rêver. Ce n'était pourtant pas le cas de Léopaul Hulin, élève de 3<sup>e</sup> au collège Pierre de Ronsard, « j'ai d'abord voulu être ingénieur comme mon père, puis travailler dans le sport. Je ne veux surtout pas faire un métier où l'on reste assis devant un ordinateur », assure-t-il.

Une aspiration confirmée par un emploi du temps chargé. Au-delà de sa vie de collégien et de Jeune Sapeur-Pompier, Léopaul joue au rugby en plus d'être batteur dans un groupe des Enseignements Artistique de la Ville. « J'arrive à concilier le tout, mais à la caserne, mes formateurs insistent sur le fait que la formation de JSP ne doit pas prendre le pas sur la scolarité ».

C'est un événement bien particulier qui a motivé le jeune Paraysien à s'engager. « Mon grand-père a eu un accident à son domicile, j'étais le premier sur les lieux. Les pompiers sont intervenus et en les voyant agir j'ai eu envie de faire et d'être comme eux. J'ai alors demandé à ma mère comment procéder et nous sommes allés au centre de secours d'Athis-Mons pour connaître les démarches. Un pompier nous a demandé de lui transmettre un CV et surtout une lettre de motivation ».

La motivation, l'envie, c'est ce qui fait

la différence, c'est la clé qui ouvre les portes de la caserne aux plus jeunes. « Après un entretien d'une dizaine de minutes, j'ai eu une épreuve de sport, la détermination était le plus important, au-delà de la performance ». De l'opiniâtreté, Léopaul n'en manque pas, c'est seul qu'il se rend dès 7h30 chaque samedi matin au centre de secours pour sa formation, comme le souligne sa mère, « il se lève sans aucune aide, déjeune et part au centre au guidon de sa trottinette sans que personne n'intervienne ». Un engagement total, puisque le jeune volontaire prend également part aux défilés et cérémonies de commémoration. Lorsque qu'on lui demande son rêve ultime, c'est l'œil brillant qu'il répond sans l'ombre d'une hésitation, « les Pompiers de Paris ».

Avant d'y parvenir, Léopaul devra passer par plusieurs étapes. « Je dois faire 4 ans comme JSP, au cours de la quatrième année, je pourrais passer le brevet pour rentrer volontaire. J'aurai alors 18 ans et l'occasion de mener mes études en parallèle, puis, viendront les concours pour devenir pompier professionnel ». Une aventure qui ne semble pas tenter ses amis, « certains ne me croient pas lorsque je leur dis que je suis JSP ». Sa famille souligne en chœur, le manque de sensibilisation dans les écoles, pour le recrutement. Léopaul

« À la caserne, mes formateurs insistent sur le fait que la formation de JSP ne doit pas prendre le pas sur la scolarité. »

connaît son sujet sur le bout des doigts et précise, « il y a de moins en moins de jeunes volontaires comme moi. Notre caserne enregistrait dans un passé proche plus de 70 demandes, nous sommes aujourd'hui une petite vingtaine ».

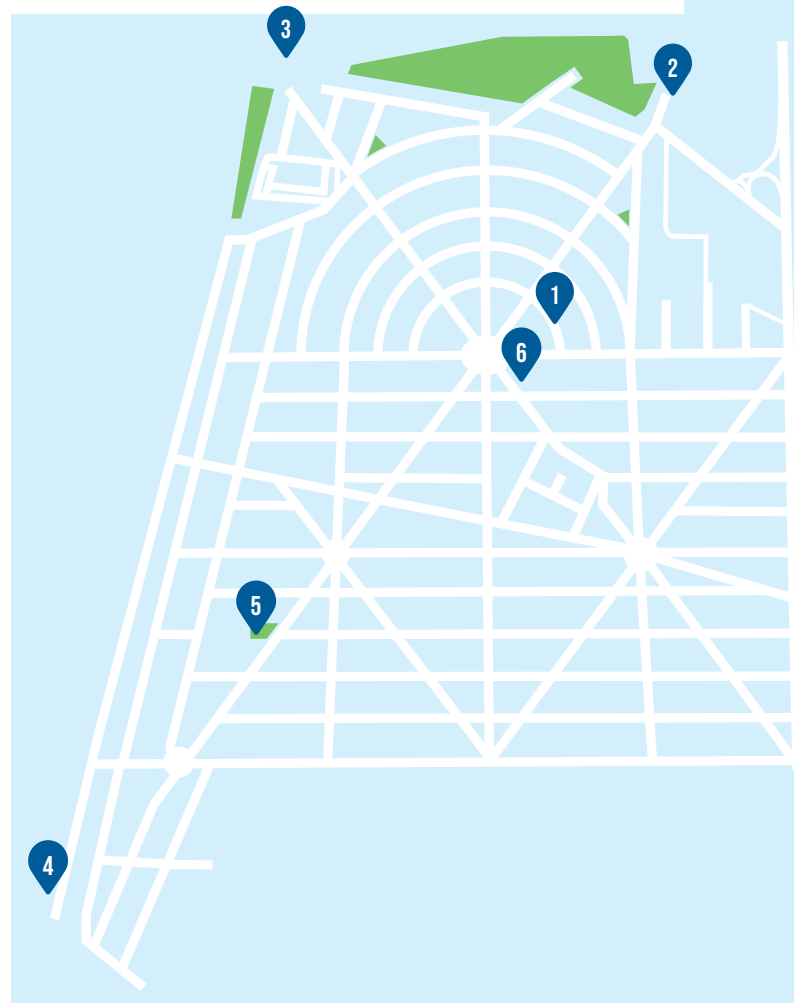
Un long parcours attend le Paraysien pour marcher jusqu'à son rêve. Il peut toutefois compter sur le soutien de ses proches et surtout de sa mère, « très fière de son fils », mais inquiète à l'idée de le voir entamer une carrière dans un métier dangereux. Ces professions dans lesquelles les vrais héros se révèlent. Ces femmes et ces hommes qui sauvent et nous protègent. Ces fameux héros sans cape, mais en uniforme. Celui que Léopaul Hulin a déjà le cran de porter.

### Devenez, vous aussi Jeune Sapeur Pompier

Pour devenir Jeune Sapeur Pompier, contactez le Centre d'incendie et de secours Jean Claude Lajoie, 5-7 avenue Henri Dunant 91200 Athis-Mons. Par téléphone au 06 19 77 44 23 ou par mail à [jsp-athis@sdis91.fr](mailto:jsp-athis@sdis91.fr).

TRAVAUX

# Zoom sur les travaux



## 1 Réaménagement

### RUE DUGRÈS

Les travaux de la rue Dugrès se poursuivent. Après la végétalisation de la zone partagée devant l'école, une rampe d'accès courante a été installée le long de la rampe d'accès pour une meilleure accessibilité à l'école. Une dizaine d'arbustes ont été plantés début janvier dans l'espace végétalisé situé devant l'école. Cet espace sera utilisé pour la pratique sportive douce et le potager.



## 3 Parcours sportif

### PARC GASTON JANKIEWICZ

Un parcours sportif a été créé dans l'espace boisé du parc situé dans sa partie Ouest (voir p.18).



## Et aussi...

### 5 RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT

En octobre dernier, le Jury a présélectionné quatre équipes de maîtrise d'œuvre (architectes) candidates au pilotage du projet de restructuration et d'extension du groupe scolaire Paul Bert. Chacun d'eux devra remettre son offre à la mi-mars. Le second jury, composé de trois architectes et quatre élus désignera à la mi-avril le lauréat qui sera chargé du projet.

**Livraison prévue : été 2025.**

### 6 RESTRUCTURATION DES LOCAUX DES SERVICES TECHNIQUES ET DE LA SALLE COLBERT

Comme beaucoup de maîtres d'ouvrage, la Ville est actuellement touchée par des difficultés d'approvisionnement en série impactant tout particulièrement le secteur du bâtiment. Du fait d'une défaillance de l'entreprise de menuiserie prestataire sur le chantier. Celui-ci est fortement retardé, le temps que la Commune trouve un autre prestataire.





Après la réfection de l'enrobé et la pose de bornes Jules-Ferry et le collège, une main d'œuvre pour plus de sécurité et une plantation d'arbres fruitiers ont par ailleurs été effectuées face aux établissements. Celui-ci accueillera prochainement un



2

## Végétalisation

**CIMETIÈRE**

Les travaux d'embellissement et de végétalisation du cimetière sont entrés dans leur seconde phase. Un revêtement écovégétal a été posé de chaque côté de l'allée centrale, où ont été plantés fin décembre, des arbres d'essences locales. Le béton a par ailleurs été retiré autour du monument aux Morts qui sera rénové dans les prochains mois. Cette action a été financée par la Région Île-de-France et l'Agence de l'Eau Seine Normandie.



4

## Aménagement d'une piste cyclable

**AQUEDUC DE LA VANNE**

Les travaux d'aménagement d'une voie dédiée aux vélos sur le chemin de la Vanne ont débuté en décembre dernier. En partenariat avec l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, ce projet prévoit l'aménagement d'une piste réservée aux cycles sur l'aqueduc, en prolongement de la piste cyclable de Savigny-sur-Orge. Évalué à 1,4 million d'euros, il bénéficiera de subventions du Département, de la Région et de la Métropole, qui participe à hauteur de 630 000 euros.



**Allo Mairie**

Pour être plus proche de vous, plus réactif, un service à votre disposition

N° Vert **0 800 105 200**

Numéro gratuit depuis un poste fixe

**Signalement via l'appli:**  
Ville de Paray-Vieille-Poste

Download on the **App Store**

GET IT ON **Google Play**



## GESTION DES DÉCHETS

# Collecte du verre, ce qui change dès le 3 avril

La fréquence de la collecte du verre va évoluer sur l'ensemble de la ville à compter du 3 avril prochain, retrouvez les détails ci-dessous.



La collecte de verre évolue. Si vous vivez en pavillon, vous avez d'ores et déjà reçu dans votre boîte aux lettres une « *infos riverains* » vous expliquant les modalités de ce changement. La campagne de déploiement et de remplacement des petits seaux de 35L a été effectuée avant l'été. Dorénavant, l'ensemble des foyers vivant en pavillon est doté d'un bac d'une contenance de 120L.

### POURQUOI CE CHANGEMENT ?

> Le passage aux conteneurs permet d'améliorer les conditions de travail des salariés de la collecte en porte à porte du flux verre, conformément aux recommandations en termes de prévention des Troubles Musculosquelettiques (TMS).

## Important !

Les Paraysiens vivant en pavillon qui n'ont pas pu être doté de bac 120L pour la collecte du verre sont invités à contacter sans délai le [pôle gestion des déchets du Grand-Orly Seine Bièvre](#) par téléphone au 01 78 18 22 24 ou écrire à l'adresse mail [dechets.secteursud@grandorlyseinebievre.fr](mailto:dechets.secteursud@grandorlyseinebievre.fr)

Attention, Les anciens seaux de 35L ne sont plus collectés !

Les habitants de l'Avenir, de l'avenue de Verdun et de Fontainebleau recevront quant à eux directement dans leur boîte aux lettres le sticker correspondant à leur secteur.

\*Si vous n'avez pas reçu le calendrier, il faut appeler le service déchets au 01 78 18 22 24

Les symptômes de ces troubles se manifestent progressivement et peuvent entraîner la perte de fonction d'un système musculosquelettique.

> La nouvelle fréquence de la collecte en porte-à-porte permettra de diminuer le nombre de passages des camions, favorisant la fluidité du trafic. L'impact environnemental est aussi un facteur qui a motivé ce choix : moins de nuisances sonores et moins de pollution.

> Une diminution du coût de la collecte est aussi à souligner, puisque la fréquence de ramassage sera divisée par deux.

### ⇒ Actuellement

Verre collecté le mardi semaine paire au matin (à sortir la veille au soir)

### ⇒ À compter du 3 avril 2023

Verre collecté le 1<sup>er</sup> mardi du mois au matin (à sortir la veille au soir)



PARTICIPATION CITOYENNE

# Concours de balcons et jardins fleuris

Investie pour le cadre de vie paraysien et la participation citoyenne, la Ville lance un concours de balcons et jardins fleuris.

Le fleurissement réalisé par les habitants contribue à l'embellissement de la commune. Dans cette optique, la Ville organise un grand concours de « balcons et jardins fleuris », afin d'encourager et de récompenser les actions des Paraysiens. Les personnes souhaitant participer pourront s'inscrire dans la catégorie Jardins, ou dans la catégorie Balcons et terrasses.

**COMMENT PARTICIPER ?**

L'inscription au concours doit s'effectuer via le bulletin de participation ci-dessous et être retourné aux services techniques, 74 rue Maurice Rigolet ou sur [www.paray-vieille-poste.fr](http://www.paray-vieille-poste.fr).

**RÈGLEMENT DU CONCOURS**

Un jury sera constitué dans les prochaines semaines. Sa composition sera réalisée sur décision de Madame le Maire. Il attribuera des notes selon les critères suivants :

- L'harmonie des aménagements sera notée sur 10 points ;
- L'originalité et la créativité seront notés sur 5 points ;

Critère environnemental (par exemple : présence de nichoir, récupérateur d'eau, paillage, choix de plantes rustiques...) noté sur 5 points.

Le jury attribuera sa notation lors de son passage devant le domicile des concourants courant juin 2023.

Le concours est gratuit et ouvert à toute personne résidant à Paray-Vieille-Poste, à l'exception des membres du jury. Les candidats de « Balcons et jardins fleuris » pourront être visités (avec leur accord) par le jury du concours National des villes et villages fleuris. Le règlement complet est disponible sur [paray-vieille-poste.fr](http://paray-vieille-poste.fr).

**DES LOTS À GAGNER**

Les 3 lauréats de la catégorie « balcon ou terrasse » et de la catégorie « jardin » seront récompensés lors d'une cérémonie de remise des prix qui aura lieu durant la prochaine Fête de la récup', organisée par la Ville à la mi-novembre.

**Concours de balcons et jardins fleuris**  
**Coupon d'inscription à rendre avant le 15 avril**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse de participation : .....

Tél. : ..... Mail : .....

Catégorie :    jardins       Balcons et terrasses



Signature :

SOLUTION SANTÉ MUTUALISÉE

# Mutuelle communale, idéale pour les professions libérales

Beaucoup de Paraysiens ne bénéficient pas d'une mutuelle d'entreprise et notamment les professionnels libéraux. Forte de ce constat, la Ville a souhaité proposer à ses habitants une mutuelle négociée.

Il n'est pas toujours évident de trouver une mutuelle adaptée lorsque l'on est travailleur indépendant. Le libéral, pratiquant par définition son métier sous sa propre responsabilité, possède une couverture sociale différente des salariés. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les professions libérales dépendent en effet de la Sécurité sociale pour les indépendants (SSI). Pour compléter le remboursement des frais de santé opérés par la SSI, les libéraux peuvent souscrire eux-mêmes une complémentaire santé. Toutefois, les tarifs étant individuels, ils sont souvent très élevés.

Pour eux, comme pour les seniors, personnes sans emploi, ou travailleurs à temps partiels, la Ville s'est associée, depuis mai 2021, au dispositif « *Ma Commune Ma Santé* ». Grâce à cette initiative, ils peuvent bénéficier d'une mutuelle négociée et opter pour un accompagnement au choix.

Dans cette optique, une conseillère, Marie Peleter, reçoit les Paraysiens lors de permanences individuelles. Avec eux, elle étudie leur dossier et les oriente vers la Complémentaire Santé Solidaire, ou vers la mutuelle partenaire la mieux

adaptée à leur situation. « *Ma Commune Ma Santé* », assure une couverture de soins à plusieurs niveaux avec des tarifs négociés auprès des mutuelles partenaires. L'objectif est de proposer à chacun, une garantie adaptée à ses besoins et son budget. Les habitants souscrivent individuellement auprès de l'organisme, sans intervention de la Ville. Des permanences sont organisées tous les mois. La prochaine aura lieu le **17 février** prochain.

Ⓞ d'infos : Pour prendre rendez-vous avec le conseiller, contactez le Guichet unique au 01 69 38 79 83.



## PRÉVENTION CAMBRIOLAGES

# Vigilants ensemble !

Un cambriolage a lieu toutes les deux minutes en moyenne dans l'Hexagone. Bien qu'à Paray-Vieille-Poste les cambriolages sont passés de 42 en 2016 à 24 en 2021, afin de prévenir ses habitants contre ce type de méfaits, la Ville mobilise sa Police Municipale, qui travaille en étroite relation avec la Police Nationale sur le sujet.

En décembre dernier, ils ont élaboré, en lien avec le service Communication, un document rappelant les bons réflexes à adopter afin d'éviter les vols par effraction. Ne signalez pas vos départs sur les réseaux sociaux, laissez des signes visibles d'activité, même pour une courte absence, sont autant de conseils que vous pourrez retrouver dans la plaquette disponible dans les lieux d'accueils et sur le site Internet de la Ville.



Flashez ce QR code pour retrouver la plaquette de prévention des cambriolages.







# Tramway T7, le projet mène bon train

**Le prolongement du tram vers la gare de Juvisy se matérialise. Les travaux débutent sur la RN7 à hauteur de Paray dès le 6 février.**

Attention au départ ! Les travaux pour le prolongement du tramway démarrent pour connecter efficacement Paray-Vieille-Poste, Athis-Mons et Juvisy. À terme, notre commune se retrouvera au cœur d'un véritable maillage de transports. Ce sont en effet deux pôles majeurs qui seront directement reliés, le grand pôle intermodal de Juvisy (lignes C et D du RER) et les futures stations des lignes 14 et 18 du métro à l'aéroport, en plus des autres connexions déjà assurées actuellement.

## UNE PLUS-VALUE POUR PARAY

À terme, le prolongement du T7 participera au développement du territoire en proposant une alternative à la voiture avec davantage d'espaces dédiés aux mobilités douces. Ce projet améliorera également le cadre de vie des Paraysiens en transformant la RN7 en boulevard urbain apaisé et végétalisé avec la plantation de plus de 270 arbres. Il permettra, en outre, de désenclaver Paray tout en conservant son esprit village avec un accès immédiat aux transports sans qu'ils n'entrent toutefois dans la ville.

## QUEL IMPACT POUR LA RN7 ?

À terme, la ligne de tramway circulera sur la RN7, au centre de la chaussée avec, deux voies de part et d'autre. Pour construire les rails, il faut donc libérer les espaces au centre de la chaussée

actuelle. Cela implique la suppression des terre-pleins centraux et la fermeture des tunnels.

Durant les travaux, pour maintenir deux voies de circulation dans chacun des deux sens, des files provisoires seront créées en élargissant la chaussée sur les accotements.

## QUELLES CONSÉQUENCES SUR LA CIRCULATION ?

- La circulation sera impactée à Athis-Mons sur la RN7, pour intervention sur les arbres situés sur le trottoir entre la rue Marx Dormoy et la rue Henri-Barbusse, la voie de stationnement sera supprimée.
- La circulation sera maintenue, mais restreinte, de part et d'autre du terre-plein central de la N7, entre les rues Henri-Barbusse et de l'Avenir à Athis-Mons.

## CONCERTATION

Dans le souhait de permettre une arrivée sereine de ce colossal projet très attendu qui facilitera l'accès aux transports de tous les habitants de Paray, même s'il implique de lourds impacts sur le quotidien de chacun pendant 6 ans. Île-de-France Mobilités viendra à la demande de la Municipalité présenter plus en détail les différentes phases aux Paraysiens lors d'une réunion publique en juin prochain.

📍 d'infos sur le prolongement sur [tramway-t7fr](https://www.iledefrance-mobilités.fr)

## Plus de 270 arbres plantés



22 essences d'arbres seront plantées le long de la ligne de tramway, permettant de favoriser la biodiversité en intégrant des plantations variées.

## Les grandes étapes à venir

### DÉBUT FÉVRIER 2023

Travaux concessionnaires dès le 6 février, puis travaux préparatoires à partir du 20 février, pour une durée d'une semaine.

### PRINTEMPS 2023

Enquête publique environnementale et enquête parcellaire complémentaire

### DÉBUT 2024

Travaux d'aménagements urbains secteur RN7

### DÉBUT 2025

Travaux d'infrastructure de la ligne et du tunnel

### MI-2029/MI-2030

Essais et marche à blanc

### MI-2030

Mise en service prévisionnelle

MOBILISATION

# Santé Mentale, tous humains, tous concernés !

L'Organisation mondiale de la santé définit la santé mentale comme un « état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté ». Gros plan sur ce concept important.

La dimension psychique est une partie importante de la « bonne santé », or tous les humains éprouvent au cours de leur vie des émotions changeantes et parfois douloureuses. Certains événements peuvent aussi perturber l'équilibre intérieur, et ce à tous les âges de la vie. Il peut arriver qu'une souffrance s'installe dans la durée et devienne envahissante.

La journée Mondiale de la Santé Mentale nous a rappelé, le 10 octobre dernier, qu'une personne sur quatre sera atteinte d'un trouble mental au cours de sa vie. Chacun peut être touché directement ou dans son entourage proche. S'il y a souffrance, pour retrouver la Santé,

il est important de consulter un professionnel de santé.

### QUI CONSULTER ?

Dans un premier temps, son médecin traitant : il est le garant de la santé globale. Au plus proche de la situation de chacun il peut écouter, diagnostiquer et orienter vers le soin adapté.

**Un psychiatre** : Médecin spécialiste, il possède une expertise pour les situations plus complexes et peut prescrire des médicaments.

**Un psychologue** : après 5 années d'études universitaires, il assure différentes thérapies et peut réaliser des tests.

**Un psychanalyste** : après une

formation longue et avoir achevé sa propre psychanalyse, il assure des thérapies intensives auprès de personnes souffrant de maladies chroniques. L'objectif est la transformation du fonctionnement psychique.

**Un psychopraticien** : il s'agit d'un titre libre, sans condition de diplôme. Les techniques sont diverses (hypnose, relation d'aide, coaching ...) et visent à réduire un mal-être et favoriser l'épanouissement.



### DISPOSITIF DE SOUTIEN

#### Mon Parcours Psy

Mis en place depuis le mois d'avril dernier, le nouveau dispositif « Mon Parcours Psy », anciennement nommé « Mon Psy », est accessible aux personnes ayant besoin d'un soutien psychologique dans le cadre de trouble d'intensité faible ou modérée. À la suite de la crise sanitaire et à l'augmentation en France de ces troubles, ce dispositif a été mis en place par des médecins et psychologues pour le bien-être des patients afin de faciliter l'accès aux soins. Il permet de bénéficier de 8 séances par an remboursées par l'Assurance Maladie, chez un psychologue agréé. Il est accessible aux adultes, mais aussi aux enfants à partir de 3 ans, sur prescription du médecin traitant.



# UNRPA

## LES SORTIES

**Nous sommes heureux de vous proposer différentes sorties et spectacles au menu de l'Année Nouvelle.**

**Dimanche 12 Février :** Venez partager une Journée aux Couleurs Portugaises. Déjeuner "la Carne Alentejana" mets typiquement portugais puis de la danse.

**Jeudi 16 Mars :** Spectacle de variétés musicales - Théâtre de Longjumeau. 18 chanteurs et danseurs feront rayonner les légendes de la musique de France : Johnny, Eddy, Céline, Dutronc, Balavoine, Renaud, Sardou, Pagny.....

**Jeudi 6 Avril :** Journée "RUSSE" Visite guidée du cimetière Russe de l'Eglise Orthodoxe et sa crypte, magnifique patrimoine mondialement connu. Déjeuner Russe.

**L'Association sera toujours heureuse de vous accueillir à notre permanence sur CASSIN le mardi après-midi. Contact : 06 50 82 68 38**

### AU REVOIR CHRISTINE

Malheureusement c'est avec une grande tristesse que le bureau a perdu sa Benjamine, notre Christine CAPOCCL.

Une belle ÂME est partie et elle restera telle une Etoile filante formée de nombreux et merveilleux souvenirs qui ont fait briller l'air sur son passage. Tu continueras toujours à vivre dans nos cœurs.



## Paray Football Club

### LOTO DU 11 MARS

Le paray football club organise son traditionnel loto le samedi 11 mars 2023. Rendez-vous à 20h à la salle René Cassin. On vous attend nombreux.

Les textes de cette rubrique, écrits par les associations, sont sous leur entière responsabilité.



## Association Louis Carlésimo

### EN LAPONIE

**7, 8, 9 et 10 décembre 4 jours en Laponie avec la compagnie Transavia, le voyage du Bonheur avec Vaimala Chaves Miss France 2019 ; le youtubeur Tiboinshape**

Pour notre dixième voyage en Finlande, 120 enfants malades encadrés par un sérieux et important staff médical bénévoles ont eu la joie et le bonheur de rencontrer le père Noël dans sa maison d'Ivalo. À cette occasion, ils lui ont remis en mains propres les lettres envoyées par les élèves des écoles riveraines de l'aéroport d'Orly. Cette année encore, grâce à la générosité de notre précieux partenaire Carrefour, le père Noël a pu offrir de somptueux cadeaux à ces enfants arrivés de Guadeloupe, Martinique, Réunion, Cayenne grâce à nos partenaires Air Caraïbes et French Bee. Ils ont retrouvé à Orly des enfants émanant des hôpitaux Parisiens l'IGR, Villejuif, CHU de Kremlin Bicêtre et les hôpitaux Robert Debré, Bullion et Metz. Pour faciliter le départ de notre importante équipe, le groupe ADP et la police de l'air d'Orly nous ont apporté leur soutien pour fluidifier l'embarquement. A notre retour nous étions attendus par nos amis du Groupe antillais Tropikana se reporter au journal le Républicain du 15 Décembre dernier.





SPECTACLE MUSICAL

**SAMEDI 11 MARS - 20H30**

## Anthologique ou presque Les Sea Girls

Elles chantent, non sans un zeste d'ironie, leurs chansons mythiques, la joie de survivre, le grand âge, la confusion des genres au petit matin, les rides, les animaux domestique et la Realpolitik.

À L'Avant-Scène - Tout public

Plein tarif : 16€ / Tarif réduit : 10€

MÉDIATHÈQUE

**MERCREDI 15 FÉVRIER**

**MERCREDI 15 ET 29 MARS**

**MERCREDI 12 AVRIL**

**SAMEDI 11 ET 25 FVRIER**

**SAMEDI 11 ET 25 MARS**

**SAMEDI 8 AVRIL**

**DE 10H30-11H**

## Racontines

(histoires pour les petits)

Gratuit

Info auprès de la médiathèque.

Antoine-de-Saint-Exupéry

41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

CINEMA

**MARDI 7 FÉVRIER - 20H45**

## Au revoir le bonheur

Comédie - Durée : 1h57

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50€ / Tarif réduit : 5€

Tarif moins de 14 ans : 4€

CINEMA

**MERCREDI 08 FÉVRIER - 14H30**

## Pattie et la colère de Poséidon

Animation - Durée : 1h36 - Dès 6 ans

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50€ / Tarif réduit : 5€

Tarif moins de 14 ans : 4€

MÉDIATHÈQUE

**MERCREDI 8 FÉVRIER**

**DE 10H30 À 11H30**

## Petites mains

Un petit atelier pour les petites et petits artistes en herbe

Sur inscription - À partir de 5 ans

Info et inscription auprès de la médiathèque.

Antoine-de-Saint-Exupéry

41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

ÉVÈNEMENT

**DU LUNDI 13 AU 17 FÉVRIER**

**DE 10H30 À 19H**

## Semaine en immersion

Par le Théâtre du Fil

Compagnie école, elle forme depuis 40 ans, des jeunes gens de tous horizons au jeu d'acteur et aux métiers du spectacle vivant.

8 rue du Potager

CINEMA

**MARDI 14 FÉVRIER - 20H45**

## Un Petit Miracle

Comédie - Durée : 1h32

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50€ / Tarif réduit : 5€

Tarif moins de 14 ans : 4€

MÉDIATHÈQUE

**DU MARDI 14 AU 18 FÉVRIER**

## Semaine VR

Dans le cadre du Festival "Empreinte Numérique" la Médiathèque vous invite à une découverte de la Réalité Virtuelle.

Public Adulte

Info et inscription auprès de la médiathèque.

Antoine-de-Saint-Exupéry

41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

CINEMA

**MERCREDI 15 FÉVRIER - 14H30**

## Maurice le chat fabuleux

Animation - Durée : 1h33

Dès 6 ans

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50€ / Tarif réduit : 5€

Tarif moins de 14 ans : 4€

## MÉDIATHÈQUE

**SAMEDI 18 FÉVRIER À 16H30**  
**VENDREDI 31 MARS À PARTIR DE 17H30**

**Café-Culture**

Moment convivial d'échanges sur vos dernières lectures et présentation des nouveautés par vos bibliothécaires.

Sur inscription - Public Adulte

Info et inscription auprès de la médiathèque.

Antoine-de-Saint-Exupéry

41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

## CINEMA

**DIMANCHE 19 FÉVRIER - 14H30**

**Astérix & Obélix : L'Empire du Milieu**

Comédie - Durée : 1h51

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50€ / Tarif réduit : 5€

Tarif moins de 14 ans : 4€

## CINEMA

**DIMANCHE 19 FÉVRIER - 16H45**

**Babylon**

Drame historique - Durée : 3h09

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50€ / Tarif réduit : 5€

Tarif moins de 14 ans : 4€

## CINEMA

**MARDI 21 FÉVRIER - 20H45**

**Divertimento**

Drame - Durée : 1h50

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50€ / Tarif réduit : 5€

Tarif moins de 14 ans : 4€

## CINEMA

**MERCREDI 22 FÉVRIER - 14H30**

**Piro Piro**

Animation - Durée : 0h40

Dès 3 ans

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50€ / Tarif réduit : 5€

Tarif moins de 14 ans : 4€

## CINEMA

**DIMANCHE 26 FÉVRIER - 16H15**

**Interdit aux chiens et aux Italiens**

Animation - Durée : 1h10

Dès 10 ans

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50€ / Tarif réduit : 5€

Tarif moins de 14 ans : 4€

## CINEMA

**DIMANCHE 26 FÉVRIER - 14H30**

**Dounia et la princesse d'Alep**

Animation - Durée : 1h12

Dès 10 ans

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50€ / Tarif réduit : 5€

Tarif moins de 14 ans : 4€

## CINEMA

**MARDI 26 FÉVRIER - 20H45**

**Aftersun**

Animation - Durée : 1h42

Dès 10 ans

À L'Avant-Scène

Plein tarif : 6,50€ / Tarif réduit : 5€

Tarif moins de 14 ans : 4€

## SPECTACLE MUSICAL

**SAMEDI 11 MARS - 20H30**

**Anthologique ou presque Les Sea Girls**

Elles chantent, non sans un zeste d'ironie, leurs chansons mythiques, la joie de survivre, le grand âge, la confusion des genres au petit matin, les rides, les animaux domestique et la Realpolitik.

À L'Avant-Scène - Tout public

Plein tarif : 16€ / Tarif réduit : 10€

Réservation auprès du service Développement

Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

## THÉÂTRE

**SAMEDI 25 MARS - 20H30**

**DIMANCHE 26 MARS À 15H**

**Pièce surprise**

Par l'association théâtre du relais

La troupe du Théâtre du Relais vous attend nombreux pour clôturer sa saison théâtrale dans la bonne humeur !

À L'Avant-Scène

Tarif : 8€

Réservation auprès de l'association au 06 87 26 31 69

## CONCERT

**SAMEDI 1<sup>ER</sup> AVRIL - 20H30**

**Concert de printemps**

Par les élèves des Enseignement Artistiques

Tout public - Entrée libre

## MÉDIATHÈQUE

**SAMEDI 1<sup>ER</sup> AVRIL DE 14H À 17H**

**Initiation Chanbara**

Dans le cadre du festival "SeinEdo" la Médiathèque, en partenariat avec le SPC Paray Judo, vous propose une initiation au Chanbara.

Sur inscription - Info et inscription auprès de la médiathèque.

Antoine-de-Saint-Exupéry

41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

## ÉVÈNEMENT

**LUNDI 10 AVRIL DE 10H30 À 11H30**

**Chasse aux oeufs**

Événement réservé aux enfants des écoles maternelles et élémentaires sur invitation.

Au parc Gaston-Jankiewicz

Renseignement auprès du Service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

## ÉVÈNEMENT

**DIMANCHE 25 MARS**

**Inauguration des locaux du Théâtre du Fil et du potager**

de la Maison de l'écologie Urbaine et Pratique à la Ferme de Contin au 6 rue du Potager

## MÉDIATHÈQUE

**SAMEDI 15 AVRIL DE 14H À 17H**

**Initiation Go**

Dans le cadre du festival "SeinEdo" la Médiathèque, en partenariat avec le Club de Go de Jusivy, vous propose une initiation au Jeux de Go.

Sur inscription - Info et inscription auprès de la médiathèque.

Antoine-de-Saint-Exupéry

41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30



Tout l'agenda sur  
[paray-vieille-poste.fr](http://paray-vieille-poste.fr)

## Vos élus vous reçoivent

Votre Maire et vos élus vous reçoivent sur rendez-vous au 0169 38 79 83 pour répondre à toutes vos questions ou échanger avec vous.



## Prochain conseil municipal le 13 février 2023 à 20 heures

*Salle Pierre-Bouguet à l'Hôtel-de-Ville*

### TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

## Union pour Paray

En ce début d'année 2023, les élus de l'Union Pour Paray souhaitent vous présenter leurs meilleurs vœux. Que cette année vous apporte en priorité santé, prospérité et sécurité.

Votre santé ? Nous nous y attelons en travaillant conjointement avec la maison de santé pour augmenter l'offre de soins au centre de Paray. Là où le nombre de médecins généralistes pour 10 000 habitants est de 7 en Essonne, il est de 11 à Paray ! L'offre de sport est aussi augmentée pour nos séniors mais aussi pour les plus jeunes pour ancrer de saines habitudes dès le plus jeune âge.

Votre pouvoir d'achat ? C'est sans relâche que nous y apportons notre contribution en gelant les tarifs de nos prestations et des impôts, mais aussi en augmentant l'offre d'achats groupés. En plus de vous faire gagner du pouvoir d'achat, ils sont responsables et respectueux de l'environnement.

Votre sécurité ? C'est la clé de toutes de nos actions. On parle souvent de sentiment d'insécurité, mais jamais de celui de sécurité. Et pourtant, en comparant les chiffres de l'année 2016 à 2021, c'est une baisse de plus de 50% des cambriolages observée, un quart de vols de voiture en moins. Même si nous rêvons tous d'avoir ces chiffres à zéro, force est de constater que le recrutement de deux policiers municipaux supplémentaires, notre lien permanent avec la police nationale, les caméras de surveillance, sans oublier évidemment la réactivation du réseau des voisins vigilants, portent les fruits de leur travail.

Pour cette nouvelle année, nous formulons le vœu que chacun s'épanouisse dans sa vie et dans sa ville à la hauteur du bonheur que nous avons, avec les élus de l'Union Pour Paray, pour tout mettre en œuvre, tout simplement.

**Les élus de l'UPP - Union Pour Paray**

### TRIBUNE DE L'OPPOSITION

## Demain pour Paray

Toute l'équipe de DEMAIN pour PARAY vous souhaite une excellente année 2023.

Nous sommes à votre écoute sur notre page Facebook ou par mail [demainpourparaymail.com](mailto:demainpourparaymail.com)

N'hésitez pas à nous remonter vos questions, pensées ou remarques sur la ville.

En route pour une nouvelle année au service des Paraysiennes et Paraysiens.

**Vos élus :**

**Stéphanie Jankiewicz – Gino Capocci – Peggy Perrochon – Philippe Baby – Pascal Picard**



**COMPTE-RENDU****Conseil municipal  
du 28 novembre****Réuni sous la présidence de : Nathalie Lallier, Maire****Secrétaire de séance : Virginie Papin-Filipe**

**PREND ACTE** des décisions prises par Madame le Maire par délégation du Conseil Municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**PREND ACTE** à l'unanimité du plan municipal de sobriété énergétique.

**PREND ACTE** à l'unanimité du débat portant sur les orientations générales de l'avant-Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

**PREND ACTE** à l'unanimité de la communication, pour information selon l'article R.512-46-24 du Code de

l'Environnement, de l'arrêté préfectoral 2022/03723 du 11 octobre 2022, portant enregistrement au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, de l'établissement SIIM sis 1, place Paul Omer-Decugis à Rungis.

**APPROUVE** à l'unanimité, l'annulation de la subvention attribuée à l'association ZESTES CITOYENS pour un montant de 500 €, en raison de sa dissolution.

**APPROUVE** par 24 voix pour et 5 abstentions la décision modificative n°1 pour l'exercice 2022.

**APPROUVE** à l'unanimité l'ensemble des dispositions relatives aux avantages en nature pour l'année 2023.

**DÉCIDE** à l'unanimité de mettre à jour le règlement intérieur fixant le temps de travail des agents.

**DÉCIDE** à l'unanimité d'instituer le télétravail à domicile à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**APPROUVE** à l'unanimité la mise à jour du tableau des effectifs.

**COMPTE-RENDU****Conseil municipal  
du 12 décembre****Réuni sous la présidence de : Nathalie Lallier, Maire****Secrétaire de séance : Catherine Reyt**

**PREND ACTE** des décisions prises par Madame le Maire par délégation du Conseil Municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**SOLLICITE** à l'unanimité l'adhésion de la commune auprès du CEREMA (Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement)

**DÉSIGNE** à l'unanimité Madame Caroline DELAVEAU-PIERACCI, Maire-Adjointe en charge du Cadre de vie et de l'Aménagement, représentante de la commune au sein du CEREMA.

**APPROUVE** à l'unanimité le protocole transactionnel pour le paiement par le Conseil départemental de l'Essonne, des repas confectionnés par la Cuisine centrale pour les élèves du Collège Pierre de Ronsard.

**APPROUVE** à l'unanimité les termes de la convention portant sur la constitution du groupement de commandes « location de cars et de transport en car ».

**DÉCIDE** à l'unanimité d'adhérer au groupement de commandes pour les assurances Incendie, Accident et Risques Divers (IARD) sur la période 2024-2027.

**APPROUVE** par 24 voix pour et 5 voix contre la cession du

centre de vacances « Les Mélèzes » sis 1331 route d'Alloupy au Mont-Saxonnex (74130) au profit du Département de Haute-Savoie.

**ANNULE** par 24 voix pour et 5 abstentions la délibération n° DEL\_2022\_048 portant sur la décision modificative n°1 du Budget 2022, votée au Conseil Municipal du 28 novembre 2022.

**APPROUVE** par 24 voix pour et 5 abstentions la décision modificative n°1 pour l'exercice 2022.

**FIXE** par 24 voix pour et 5 abstentions le montant du Fonds de Compensation des Charges Territoriales définitif 2021 et provisoire 2022.

**DÉCIDE** à l'unanimité d'admettre en non-valeur l'ensemble des créances présentées par la Trésorerie et de reprendre la provision constituée en recettes de fonctionnement.

**DÉCIDE** par 24 voix pour et 5 abstentions d'ouvrir par anticipation au Budget 2023, les crédits d'investissement.

**VOTE** à l'unanimité une avance sur subvention 2023 au profit des associations PARAY FOOTBALL CLUB, Gymnastique Rythmique de PARAY et l'Amicale du personnel.

**AUTORISE** à l'unanimité Madame le Maire à signer la convention d'objectif avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne (CAUE91) et tout acte afférent.

**APPROUVE** à l'unanimité le projet de règlement du concours des balcons et jardins fleuris pour l'année 2023.

**DÉCIDE** à l'unanimité d'adhérer au contrat-groupe d'assurance statutaire 2023-2026 proposé par le Centre Interdépartemental de Gestion.



## MOBILITÉ

# Un coup de pouce pour le covoiturage

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le Département permet aux jeunes Essonnien(ne)s de bénéficier gratuitement de trajets en covoiturage.

### LES CONDITIONS ?

Être âgé de 18 à 25 ans et que la destination de départ et/ou de retour de votre trajet se situe en Essonne. Un joli coup de pouce permettant aux jeunes Essonnien(ne)s concernés de bénéficier d'une aide pouvant aller jusqu'à 100 € par mois.

### ET POUR LES + DE 25 ANS ?

Pour vos trajets professionnels, Île-de-France Mobilités encourage également le covoiturage. Elle offre aux abonnés Navigo annuel, mensuel ou Imagine'R deux trajets en covoiturage par jour et par personne.

Les conducteurs aussi sont gagnants et peuvent bénéficier d'une prime pouvant aller jusqu'à 3 € par passager transporté. Pour en profiter, téléchargez l'application IDF Mobilités (disponible sur IOS et Android), rubrique Me Déplacer puis Covoiturage. Bonne route !

## PERMANENCES À L'HÔTEL DE VILLE DE M. GROUSSEAU CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

- JEUDI 9 MARS DE 17H30 À 19H



## Les services publics près de chez vous !

Le Gouvernement a traduit sa volonté de rapprocher le service public des usagers par la mise en place du réseau France Service. Aujourd'hui, un peu plus de 1 300 sites de proximité vous permettent d'accéder aux principaux organismes de services publics en un seul et même lieu.

### POUR QUELLES DÉMARCHES ?

Les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien. Vous pouvez par exemple être accompagné pour déclarer vos revenus, demander une prestation auprès de la CAF, préparer votre retraite, renouveler vos papiers d'identité... Pour faciliter vos démarches, pensez à emporter avec vous les documents nécessaires (carte Vitale, dernier avis d'imposition...), ainsi que vos identifiants (numéro d'allocataire de la CAF, numéro de sécurité sociale...).

### QUELS SONT LES GUICHETS FRANCE SERVICES PRÈS DE CHEZ VOUS ?

- Athis-Mons - 3 Rue Pierre Bérégovoy  
(01 69 57 83 00)

- Viry-Châtillon - 89 avenue Victor Schoelcher (01 60 91 91 91)

N'hésitez pas à contacter le guichet de votre choix pour avoir plus d'informations.

⊕ **Bon à savoir :** Séniors, pensez à solliciter le service de transport adapté mis en place par la Ville\* pour vous rendre dans un guichet France Services. Infos et inscriptions auprès du CCAS au 01 60 48 80 00.

\* Obtenez une carte de transport adapté auprès du CCAS (45 euros pour 10 trajets de proximité).

## Votre Mairie en ligne



### APPLICATION

Retrouvez toutes les infos pratiques, consultez l'agenda, recevez des notifications en temps réel et prenez part à la vie communautaire en signalant les anomalies rencontrées.



### SITE INTERNET

Retrouvez toutes les informations utiles pour vos démarches ou inscriptions sur [www.paray-vieille-poste.fr](http://www.paray-vieille-poste.fr)



### PORTAIL FAMILLE

Le portail famille est accessible sur votre site internet [www.paray-vieille-poste.fr](http://www.paray-vieille-poste.fr) ou sur l'appli de la Ville.



### PAGE FACEBOOK

Rejoignez-nous sur notre page Facebook: Ville de Paray-Vieille-poste

# À vos côtés

## Guichet unique

Le guichet unique de la Mairie vous accueille aux horaires suivants :

- Lundi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Mardi: de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18 heures
- Jeudi: de 13h30 à 18 heures
- Samedi: de 9 heures à 12 heures (sauf vacances scolaires).

## Pharmacies de garde

Pharmacies de garde des dimanches et jours fériés.

Retrouvez votre pharmacie de garde sur [monpharmacien-idf.fr](http://monpharmacien-idf.fr) ou composez le 3237

Dès l'heure habituelle de fermeture des officines, se présenter au commissariat de police avec sa carte nationale d'identité et son ordonnance (1, rue Jean-Baptiste de la Salle, à Athis-Mons).

# État civil

### BIENVENUE À...

- Sandro Gongalvès Dos Reis le 24/08/2022
- Cally Querrec Valier le 16/10/2022
- Mohamed-Ameur Rached le 13/11/2022
- Ismaël Chafi le 16/11/2022
- Anna Meuche le 18/11/2022
- Caesar Mauduit le 20/11/2022
- Aaron Canelhas le 07/12/2022
- Nora Gsei le 27/12/2022
- Agathe Bernard le 03/01/2023
- Mahdy Arbaoui le 06/01/2023
- Sohan Kadi le 09/01/2023
- Paco Gongalvès Dos Reis le 12/01/2023

### FÉLICITATIONS À...

- Jordan Courties et Fiona Akab le 03/11/2022
- Jérémy Thouy et Pauline Sénellart le 21/11/2022
- Gaëtan Jonot et Sara Rodriguez le 28/11/2022
- Reth Ngoma et Johanna Joubert le 17/12/2022
- Safouan Azouzi et Ameni Jebali le 29/12/2022

### ILS NOUS ONT QUITTÉS...

- La Ville s'associe à la douleur des proches de :
  - Gérard Augeray le 08/10/2022
  - Renée Bourrigaud veuve Leccia le 25/10/2022
  - Jacqueline Fevry veuve Ducluzeau le 07/11/2022
  - Ouahiba Serradj épouse Mondolot le 10/11/2022
  - Eric Parriaux le 21/11/2022
  - Lucette Rabiat veuve Eychman le 24/11/2022

- Marcelle Fardeau veuve Beau le 25/11/2022
- Huguette Houchot veuve Valladas le 02/12/2022
- Albino Martins le 03/12/2022
- Madeleine Cazzani le 03/12/2022
- Anna Di Folco veuve Le Blay le 08/12/2022
- Anna La Greca veuve Avarello le 10/12/2022
- Michelle Quertinmont veuve Duprée le 15/12/2022
- Claude Borand veuve Trouche le 15/12/2022
- Roger Lepage le 15/12/2022
- Maria da Conceicao Do Carmo épouse Lopes Marques le 17/12/2022
- Liliane Houchot veuve Moliné le 18/12/2022
- Michel Milise le 21/12/2022
- Ermelinda Pires Gonçalves veuve Gonçalves le 26/12/2022
- Nicolas Wittmann le 28/12/2022
- Jean Pillon le 29/12/2022
- Suzette Davesnes le 02/01/2023
- Georges Mettre le 04/01/2023
- Yamina Rezgui veuve Khoualdia le 10/01/2023
- Marie-Christine Lemaire veuve Capocci le 10/01/2023
- Lydia Pova veuve Miton le 23/01/2023

## Numéros d'urgence

**Appel d'urgence universel**

[accessible à partir des portables] : 112

**Samu : 15**

**Police : 17**

**Pompier : 18**

## SÉCURITÉ

**Police municipale :**

01 60 48 80 10

Patrouille : 06 17 18 55 54

**Commissariat d'Athis-Mons :**

01 69 84 23 70

## SANTÉ

**Centre de secours des Sapeurs-Pompiers :**

01 69 38 42 90

**Samu de l'Essonne :**

01 69 13 60 00

**Centre antipoison Paris et Île-de-France :**

01 40 05 48 48

01 40 37 04 04

**SOS Médecins :**

08 26 88 91 91

**Médecin de garde :**

01 69 84 23 70

(commissariat)

**Pharmacie de garde pour la nuit :**

01 69 84 23 70

(commissariat)

**Maison médicale de garde**

**Hôpital public de Juvisy :**

9, rue Camille Flammarion

01 69 54 27 00

**Urgences dentaires :**

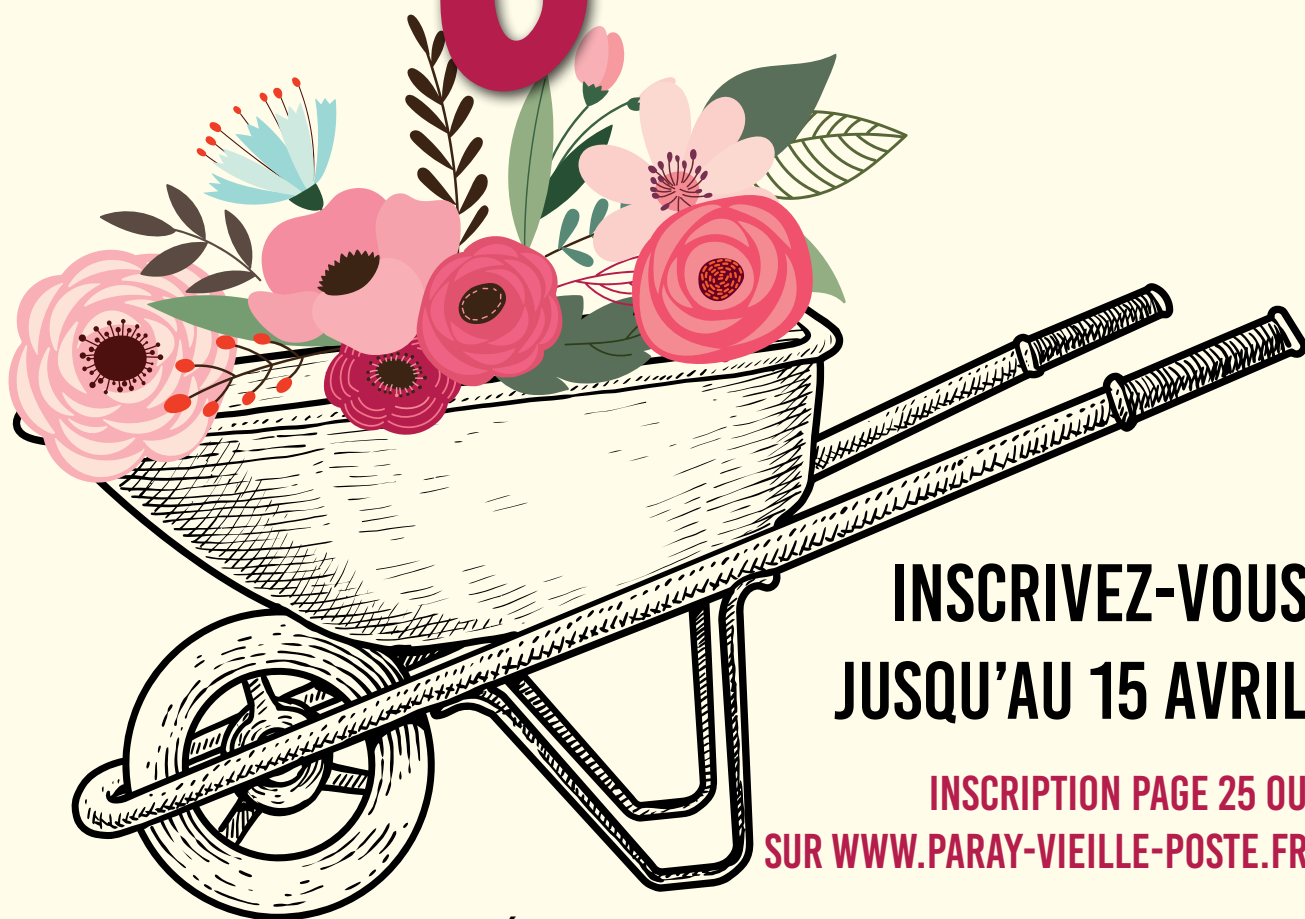
Dimanches et jours fériés

01 69 21 20 44



CONCOURS

# Balcons et jardins fleuris



**INSCRIVEZ-VOUS  
JUSQU'AU 15 AVRIL**

**INSCRIPTION PAGE 25 OU  
SUR [WWW.PARAY-VIEILLE-POSTE.FR](http://WWW.PARAY-VIEILLE-POSTE.FR)**

**RÈGLEMENT DISPONIBLE SUR [PARAY-VIEILLE-POSTE.FR](http://PARAY-VIEILLE-POSTE.FR)**

**+ d'infos:  
01 60 48 80 20**